

Ma fille de 11 ans entre au collège. Comme tou-tes les élèves, elle doit lire le règlement intérieur et le signer, à la maison. Certain-es collègues le lisent en classe, d'autres en font un résumé, d'autres encore imaginent des jeux de découverte. Ce n'est pas tant l'approche pédagogique de la collègue qui m'interpelle que le règlement lui-même, de ce collègue comme des autres, d'ailleurs.

Prof moi-même, et régulièrement prof principale, j'ai lu 2 ou 3 fois le règlement intérieur de mon établissement, par acquis de conscience. J'ai parfois préparé un QCM pour le rendre plus digeste aux élèves, mais je n'y avais jamais été confrontée en tant que parent.

Ma fille l'a lu en ma présence (je l'avoue, je faisais autre chose en même temps. Difficile de m'imaginer faire cette lecture à deux voix...). Pendant qu'elle lisait et me questionnait, je me suis aperçue de 3 choses :

- c'est un texte inaccessible pour les élèves seul-es. Parfois même pour les parents. Le vocabulaire relève de l'administratif dans son pire aspect, avec des tournures de phrase ronflantes et à rallonges, qui font perdre le peu de sens que l'on arrive à construire pendant la lecture. Mais ça, beaucoup de nous le savent déjà.

- c'est un texte qui n'a rien d'accueillant, qui ne dit jamais « Bienvenue » aux élèves (de 6^e ou d'autres niveaux, d'ailleurs). Au contraire. Ma fille a trouvé la lecture de ces 6 pages, écrites en minuscules caractères et sans aération, totalement ennuyeuse et inintéressante. Et au fur et à mesure, elle ne voyait que la gravité, la menace, les sanctions, le cadre. Peut-être l'objectif du règlement intérieur était-il atteint, au final... ? « *Oui, le collège, c'est grave, c'est sérieux, ça rigole pas, tu es prévenue, tiens-toi à carreau... !* »

- au final, c'est une entrée en matière violente. J'ai détesté voir le regard perplexe (si ce n'est inquiet) de ma fille pendant qu'elle faisait ce premier « travail » à la maison pour le collège. J'ai détesté voir son sourire disparaître lorsque je lui expliquais telle ou telle phrase, sanction, obligation. J'ai détesté m'apercevoir que l'enthousiasme et l'excitation d'il y a quelques jours (et même plus d'un an car elle attend l'entrée au collège depuis le début du CM2!) n'étaient plus là.

Je ne dis pas qu'un cadre n'est pas nécessaire à l'école. Mais quand on nous parle de « liaison CM2-6e », quand on nous dit qu'il y a un fossé difficile à traverser pour les enfants, peut-être faut-il aussi regarder de ce côté-là : quelle image donnons-nous aux élèves à leur entrée au collège ? Comment rendons-nous cette arrivée accueillante et rassurante ? Que dit le règlement intérieur de l'établissement de notre politique éducative et de notre capacité à nous adapter aux élèves ? A-t-on envie de franchir le portail du collège après lecture du règlement intérieur ?

C'était un moment peu agréable en tant que parent, mais j'ai confiance, je sais que l'enthousiasme va vite revenir, avec le début des cours, la découverte des matières et les interactions avec les élèves et adultes du collège !

En revanche, en tant que personnel de l'éduc, ça m'interroge fortement sur le sens et l'impact réel de ce règlement intérieur.

J.T.